



De gauche à droite : Christelle Emily, chargée d'insertion, Samira Hamiche, inspectrice de nettoyage, Aurélie Coup, directrice Clair & Net, Nouredine Aichour, directeur Clair & Net SAS. (Photo P. Deschamps)

Prestataires

➔ Unique en son genre, l'entreprise d'insertion (EI) Clair&Net implantée à la Goutte d'Or, à Paris, propose depuis 2008 des prestations d'écopropreté dans le cadre de sa mission sociale de retour à l'emploi. Décidés à aller plus loin dans le domaine de la propreté, l'EI vient de créer sa propre filiale à 100 %. Clair&Net SAS répond à une demande commerciale sans pour autant s'éloigner des engagements mis en œuvre depuis plusieurs années par sa « maison mère ».

CLAIR & NET :

De l'entreprise d'insertion à l'entreprise de propreté

Créée en 1997 au cœur du quartier de la Goutte d'Or à Paris, la société Clair&Net compte parmi les 300 entreprises d'insertion (EI) présentes sur l'ensemble du territoire français qui accueillent chaque année quelque 15000 personnes éloignées du monde du travail. « Notre particularité a été, dès le départ, de nous positionner sur une activité de nettoyage, même si notre vocation n'est pas nécessairement de former des agents de propreté, même si environ 1/3 des femmes et des hommes qui sont passés par Clair & Net se destinent aux métiers de la propreté. L'objectif d'une entreprise d'insertion est bien de permettre à des personnes en grande difficulté sociale, pour quelque raison que ce soit, de trouver ou de retrouver une activité » détaille Aurélie Coup, la directrice de la structure. Au travers de contrats à durée déterminée successifs de 4, 8 puis 12 mois, les 17 salariés qui composent les

effectifs peuvent rester au maximum 24 mois dans l'entreprise. Une durée qui peut paraître limitée, mais qui représente une véritable chance pour la plupart des personnes confrontées à une précarité importante. Une période durant laquelle différents accompagnements seront mis en place, qu'il s'agisse d'alphabétisation mais aussi de formations métiers, comme le passage de caces ou d'autres formations qualifiantes et diplômantes.

Au fil des années, Clair&Net a pu développer, toujours sur son territoire de la Goutte d'Or, son activité de nettoyage de bureaux et de parties communes d'immeubles notamment. « En 2008, nous avons souhaité migrer du nettoyage traditionnel vers l'écopropreté, qui répondait mieux à nos attentes en termes de pratiques sociales et environnementales. Nous avons obtenu notre certification ISO 14001 deux ans plus tard, ainsi que la labellisation Qualirei » conclut Aurélie Coup.

Naissance de Clair & Net SAS

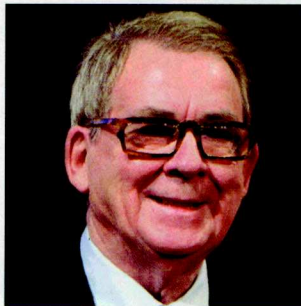
Bien implantée sur son territoire, et ayant acquis au fil des mois une réelle expertise en écopropreté, les responsables de l'entreprise d'insertion ont souhaité poursuivre le développement de la marque Clair & Net, reconnue et appréciée de ses clients en créant Clair & Net SAS, une entreprise « d'écopropreté et de services associés ». C'est à Nouredine Aichour que va être confiée cette tâche. Responsable RSE au sein de la banque ING Direct pendant plusieurs années, il découvre l'entreprise d'insertion en 2013 au travers d'un stage réalisé dans le cadre d'une formation HEC. Quelques mois plus tard, le « banquier » se lance dans l'aventure. Clair & Net SAS voit le jour en mai dernier. « Nous comptons parmi les premières Entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) définies par la loi Hamon de juillet 2014. Nous sommes filiale à 100 % de l'entreprise d'insertion, mais notre objet est strictement commercial, même si nous nous sommes engagés à ne redistribuer aucun dividende » précise le directeur de Clair & Net SAS dont le business plan prévoit un effectif de dix salariés la première année et vingt l'année suivante.

Le volet environnemental et sociétal demeure la colonne vertébrale de l'entreprise qui s'engage sur des emplois à temps plein et en journée, sur la formation de ses agents, la prévention des TMS, mais aussi l'utilisation de produits et de méthodes respectueuses et innovantes. « Nous travaillons notamment avec la société HTS Bio pour les produits et Maewa pour les microfibrés, produits d'essuyage et tenues de travail » conclut Nouredine Aichour. ■

DISTINCTION

Jean-Louis Noisiez (GSF): Entrepreneur de l'année, région Méditerranée

Le prix de l'Entrepreneur de l'année pour la région Méditerranée, organisé par EY et L'Express a été remis, le 14 septembre à Jean-Louis Noisiez, président de GSF.



C'est le groupe GSF qui le lundi 14 septembre dernier a été récompensé par le prix de L'Entrepreneur de l'année (région Méditerranée) remis à son président Jean-Louis Noisiez.

Celui-ci accompagne depuis plus de cinquante ans le développement de l'entreprise fondée en 1963, à Paris. Formé à l'École hôtelière de Paris, le patron de cette PME, originaire du Nord de la France, choisira de l'installer dès 1978 sur le site de Sophia-Antipolis. Son entreprise, qui compte aujourd'hui plus de 30 000 collaborateurs, en France comme à l'étranger, ne cesse de se développer. Un pari réussi par Jean-Louis Noisiez déjà nommé « Personnalité de l'année » parmi les chefs d'entreprises, en 1993. ■

Facilitez le travail de votre équipe



Nous avons conçu Tork Easy Handling™ après avoir vu votre personnel se débattre pour porter, ouvrir et jeter les emballages.

A l'aide d'outils bien pensés permettant de réduire les difficultés inutiles, les cartons peuvent être facilement portés et rangés, vides ou remplis. Ainsi, votre équipe sera plus satisfaite et plus productive, jour après jour.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.tork.fr



Travaillez plus intelligemment, pas plus dur.

www.tork.fr
+33 1 85 07 92 00



TORK